

Joël Giraud chasse les niches fiscales au coût inconnu par l'administration

Alors que les députés examinent comment l'argent de l'État a été dépensé en 2018, le rapporteur général du budget s'en prend aux dépenses non évaluées.

Par [Marc Vignaud](#)

Le rapporteur général du budget à l'[Assemblée nationale](#), [Joël Giraud](#), n'a pas la langue dans sa poche. L'élu [LREM](#) des Hautes-Alpes, qui lançait avec ses collègues, à partir de mardi après-midi, le printemps de l'évaluation, une série d'auditions des ministres destinées à évaluer la bonne utilisation des deniers sur la base de l'exécution du budget 2018 auditée par la [Cour des comptes](#), ne s'est pas privé, devant quelques journalistes de l'Association de la presse économique et financière (Ajef), pour critiquer le manque de contrôle de ses dépenses par l'appareil d'État.

Dans son viseur, la multiplication des niches fiscales dont l'efficacité n'est pas toujours évaluée, loin de là. « Il y a des cas où l'on nous dit qu'on ne sait pas s'il y a des bénéficiaires ni une dépense (réelle). On a énormément de niches qui relèvent de ça », attaque l'élu à l'humeur souvent potache. « Un jour, on m'a garanti qu'une niche fiscale qui touchait à l'économie sociale et solidaire comptait zéro bénéficiaire pour zéro euro. On a supprimé la déductibilité des provisions pour investissement des Scop en première lecture et j'ai reçu des palanquées de gens avec la preuve de ce qu'ils touchaient pour des raisons que j'estimais plutôt légitimes ! Bercy avait été infoutu de sortir le nombre de bénéficiaires et la dépense réelle de ce truc », s'indigne-t-il.

Très attaché à l'efficacité de la dépense publique, l'ancien haut fonctionnaire, passé par Tracfin à Bercy et qui revendique son protestantisme, multiplie les anecdotes du même acabit. « Un jour, j'ai trouvé un truc de fou : les dégrèvements des frais professionnels des chômeurs de longue durée. Personne n'arrivait à trouver à quoi ça correspondait. Je divise le coût par le nombre de bénéficiaires et je me rends compte que ça fait en moyenne deux et quelques euros par personne et par an ! J'imagine le carteron de fonctionnaires derrière pour délivrer 2,33 euros aux chômeurs de longue durée. »

Les sommes concernées sont souvent très modestes. Mais pas partout. [Sur le logement, la Cour des comptes a identifié dans un rapport publié en mars](#) 17 dépenses fiscales « non chiffrées » dans la loi de finances 2019, dont 6 « dépenses fiscales » qui ne l'ont jamais été ! [Total](#) de la facture : 2,3 milliards d'euros. « Ça me sidère, je ne comprends pas », peste Joël Giraud, sur un ton toujours bonhomme.

Alors que Bercy s'est lancé dans la préparation active du budget 2020 et la construction d'une trajectoire budgétaire plus précise jusqu'à 2022, le rapporteur estime toujours « qu'il y a du gras, au niveau de l'État », malgré l'abandon par le président de la République de son objectif de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires d'ici la fin du quinquennat.

Le printemps de l'évaluation, voulu par la majorité pour mieux juger de l'efficacité des politiques publiques mises en place, devrait permettre de trouver des pistes pour savoir où couper des crédits dans le budget 2020. Les ministres auditionnés devront y mettre du leur. « L'année dernière, il y avait une minorité d'entre eux qui n'avaient pas compris l'exercice. Ils étaient là avec leur petit papier pour nous dire à quel point ils avaient mené une bonne politique pendant l'année précédente », regrette le rapporteur général de la commission des Finances.

Objectif : en finir avec les coupes de même montant, quels que soient les ministères. « Je suis en train de regarder ministère par ministère et mission par mission l'exécution réelle du budget. Il y a des ministères plus dépensiers que d'autres et des ministères qui demandent beaucoup de choses et ne consomment pas beaucoup, explique Joël Giraud. On doit non pas utiliser le rabot comme ça s'est toujours fait, mais regarder un peu la structure même des dépenses des ministères pour faire plus peser (l'effort) sur les ministères qui ne dépensent pas. »

Limiter l'augmentation de la dépense publique

Pendant que les députés auditionnent les ministres, Bercy de son côté a discrètement mené en mai le cycle annuel des « conférences budgétaires » qui doivent permettre à l'administration de définir la tendance spontanée d'évolution de la dépense publique, de chiffrer l'impact des mesures nouvelles que veut mettre en place le gouvernement, mais aussi d'identifier les pistes de réduction des dépenses, qu'elles soient proposées par la puissante direction du Budget ou par les ministères eux-mêmes.

C'est sur cette base que le ministre de l'Action et des Comptes publics devrait ensuite recevoir ses collègues du gouvernement, au mois de juin, pour discuter des mesures qui ne font pas l'unanimité et arbitrer les dépenses. Puis Gérald Darmanin fera remonter ses discussions à Matignon pour obtenir l'arbitrage du Premier ministre, Édouard Philippe. Ces arbitrages devraient être formalisés d'ici la fin du mois de juin puis envoyés aux ministères début juillet dans des « lettres-plafonds ».

Emmanuel Macron a promis de compenser une partie de la baisse de 5 milliards d'euros de l'impôt sur le revenu annoncée à la sortie du grand débat national censé répondre au mouvement des Gilets jaunes par des économies supplémentaires sur les dépenses publiques, afin de ne pas trop creuser le déficit public.

La trajectoire budgétaire envoyée à la Commission européenne début mai prévoit un rebond de la hausse des dépenses de l'État sous l'effet de l'augmentation attendue de la France au budget de l'Union européenne. Le gouvernement s'est engagé à ce que les dépenses publiques totales (de l'État, mais aussi des collectivités locales et des administrations de sécurité sociale) n'augmentent pas plus de 0,6 % en 2020, en volume. Pour y parvenir, il table notamment sur sa réforme de l'assurance chômage, dévoilée le mois prochain, censée contenir la progression des dépenses de sécurité sociale. La croissance de la dépense locale afficherait, elle, un net ralentissement en 2020, alors que les élections se profilent.

Du côté des niches fiscales, ce sont celles qui bénéficient aux entreprises qui sont dans le viseur comme annoncé par Emmanuel Macron dans sa grande conférence de presse à la sortie du grand débat national. Joël Giraud espère bien pouvoir supprimer en quelques années le taux réduit de taxe qui bénéficie notamment à l'industrie du BTP, laquelle fait

perdre 900 millions de recettes à l'État chaque année. Le député doit rencontrer le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, pour en discuter la semaine prochaine. La chasse aux niches fiscales des entreprises pourrait permettre de récupérer 1,4 milliard d'euros dès l'année prochaine, espère-t-il.

Le gouvernement ambitionne de ramener le déficit public de 3,1 % en 2019, si tout va bien, à 2 % en 2020 (hors effet temporaire de la transformation du CICE de François Hollande en baisse de charges patronales). Un objectif qui sera difficile à atteindre.

Partager sur